

Programme de conservation du Rougequeue à front blanc dans le canton de Genève



Rapport 2017

Réalisé par :



GOBG
43 ch. des Bouveries
CH-1284 Chancy, Suisse
info@gobg.ch

Avec le soutien de :



REPUBLIQUE
ETCANTON
DE GENEVE

[Direction générale de
l'agriculture et de la
nature \(DGAN\)](#)

Auteur : André Bossus <andre.bossus@gobg.ch> - Genève, le 25 novembre 2017

Introduction

Autrefois commun en Europe, le Rougequeue à front blanc a vu fondre ses populations à la suite des sécheresses au Sahel lors des années 70 (Bruderer & Hirschi 1984). Potentiellement menacée, l'espèce reste cependant encore bien présente dans notre canton. Depuis 2013, un programme de conservation et de suivi de l'espèce a été mis en place afin de favoriser son maintien.

Le présent rapport décrit les activités réalisées en 2017 dans le cadre de ce programme.

Depuis 5 ans, différents projets ont été développés, avec pour principal objectif de favoriser l'installation et la nidification de l'espèce. Après ces années d'expérimentation et d'observation, plusieurs constats apparaissent:

- l'espèce est particulièrement sensible à la qualité de la biodiversité et son installation dépend principalement de la nature du sol (où l'espèce prélève l'essentiel de sa nourriture) et de la diversité du biotope.
- l'espèce montre une préférence pour les microstructures variées (compost, tas de bois, talus, muret, jardin potager) qui caractérisent les petites parcelles des maisons individuelles, à l'inverse des grands espaces monotones. L'espèce tire avantageusement profit de sa proximité avec les constructions humaines, notamment les maisons individuelles avec jardin potager.
- la pose de nichoirs ne s'avère pas fondamentale pour le maintien de l'espèce qui se montre très opportuniste et parvient souvent à s'accommoder de cavités très diverses pour nicher lorsque le site est favorable.

Il en résulte que la forme d'action la plus efficace découle des mesures qui favorisent la biodiversité comme la bien démontré le groupe ornithologique de la Chaux-de-Fonds (« Suivi, étude de l'environnement et recommandations pour sa conservation » Nos oiseaux Juin 2016, Vol. 63/2, J. Laesser, B. Droz, F. Bovay & V. Uldry).

Ce dernier a lancé une action adressée aux propriétaires de jardins de la ville pour promouvoir la «Charte des jardins». Cette action s'appuie sur une série de mesures visant à augmenter la biodiversité autour des villas individuelles.

C'est en oeuvrant dans ce sens que les mesures de conservation réalisées dans notre canton auront le plus de chance d'être efficaces.

Activités développées en 2017

En 2017, la promotion de « la Charte des jardins » a constitué une priorité pour le programme de conservation du GOBG. Une quinzaine de propriétaires ont déjà accepté de signer une telle charte les engageant à respecter, dans la mesure du possible, les mesures proposées pour favoriser la biodiversité dans leur jardin.

Nous pensons, en effet, que l'adhésion des propriétaires à ces méthodes de préservation du milieu constitue très certainement la meilleure forme de soutien de l'espèce.

La Charte des jardins, a été fondée en 2007 sous l'impulsion de la commune de Chêne-Bougeries et de l'Etat de Genève et est actuellement gérée par energie-environnement.ch.

Le GOBG a créé son propre logo permettant de regrouper dans un même collectif les membres propriétaires de jardin qui adhèrent à la Charte. Cela permettra à l'avenir de renseigner et conseiller les signataires sur l'application de la Charte, de les informer sur l'évolution de cette dernière et de recueillir leurs observations sur la faune et la flore.



Le logo de la « charte des jardins » du GOBG, avec un exemple de jardin d'un de nos membres, comprenant de nombreuses microstructures: tas de bois, petite mare, alternance de zones fauchées et d'herbes hautes, haie vive, etc.



Autres activités réalisées en 2017

1. Pose ciblée de nichoirs dans les jardins de nos membres

Rappelons qu'il s'agit de jardins qui présentent des caractéristiques favorables à l'installation de l'espèce. Dès 2014, ces jardins accueillent un nichoir type rougequeue à front blanc et ces derniers sont fermés jusqu'à l'arrivée de notre migrateur.

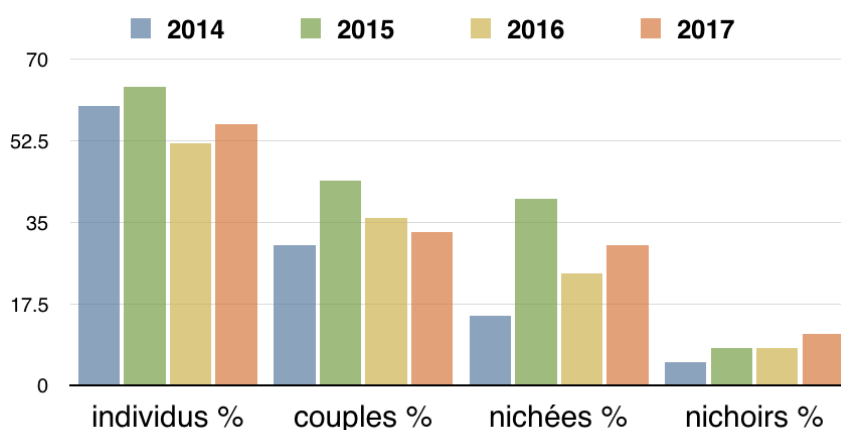
Au printemps 2017 ces jardins étaient au nombre de 27, dont 15 avaient adhéré à la « Charte des jardins ».

En 2017, comme le montre le tableau ci-dessous, 56% des jardins concernés ont été visités par le rougequeue à front blanc, soit un peu moins que la moyenne depuis 2014 (environ 60%). Par contre près d'un tiers des jardins (30%) ont accueilli une nichée réussie. Parmi les 8 nichées concernées, seules 3 se sont déroulées dans le nichoir posé à cet effet. D'autres espèces cependant ont profité de cette aubaine: des mésanges charbonnières (12 couples), des mésanges bleues (2), des sittelles torchepot (2) et des moineaux domestiques (2).

Il est intéressant de constater que parmi les jardins visités par l'espèce, 65% font partie de la Charte, les 35% restant n'en faisant pas (encore) partie.

Nichées de Rougequeue à front blanc dans les jardins ciblés

Description	2014		2015		2016		2017	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Nombre de nichoirs	20	-	25	-	25	-	27	-
Observation d'un individu sur le site (mâle ou femelle)	12	60	16	64	13	52	15	56
Observation d'un couple sur le site	6	30	11	44	9	36	9	33
Nichées réussies sur le site	3	15	10	40	6	24	8	30
Nichées réussies dans le nichoir installé	1	5	2	8	2	8	3	11



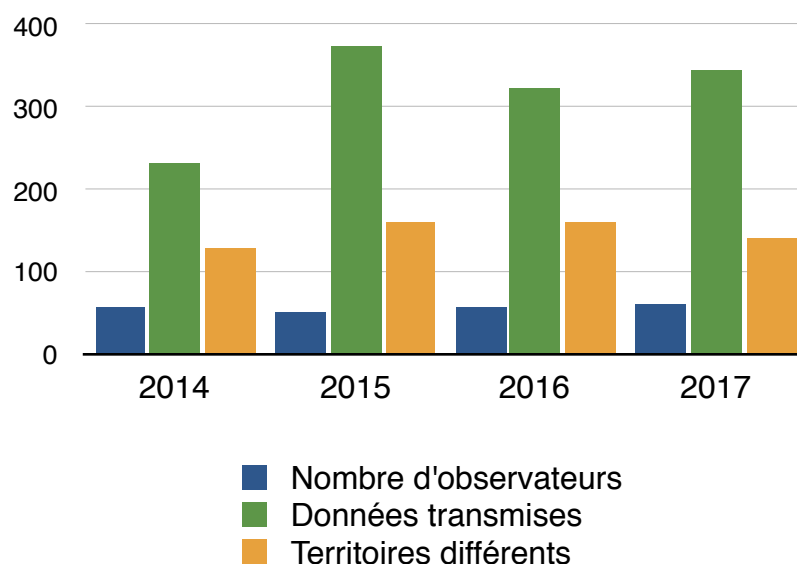
2. Comparaison des données transmises sur *ornitho.ch* (2014-2017)

Pour la quatrième année consécutive, toutes les données inscrites sur *ornitho.ch* ont été analysées. Ce type d'information est précieux car, à défaut de constituer un véritable recensement de l'espèce dans notre canton, il fournit des informations sur l'occupation des sites année après année. Si les résultats ne sont pas exhaustifs, il permettent de comparer l'évolution de la présence de l'espèce.

Sur la tableau ci-dessous, nous pouvons comparer les différentes valeurs relatives aux données transmises sur ornitho.ch :

Nombre de territoires annuels dans le canton durant les 4 dernières années

	2014	2015	2016	2017
Nombre d'observateurs signalant l'espèce	56	52	57	60
Nombre de données transmises	232	374	322	344
Nombre de territoires différents	127	159	160	141



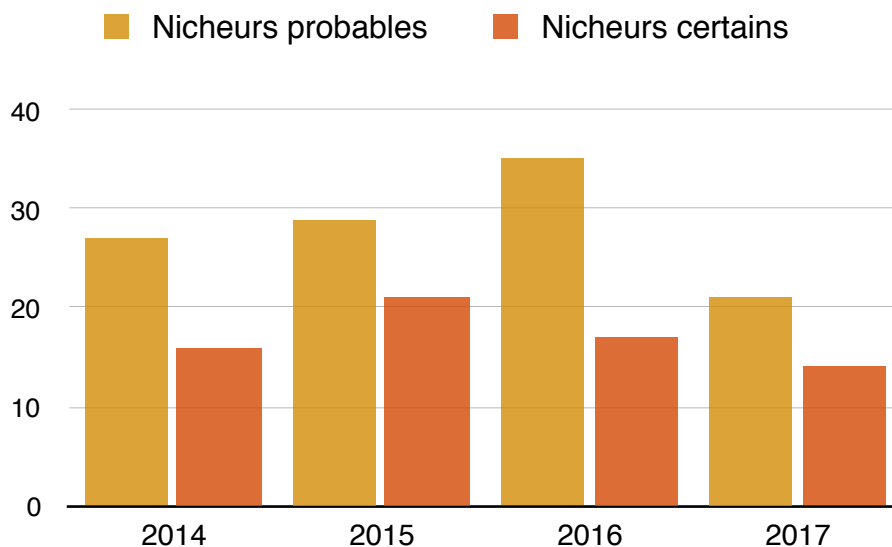
Le nombre d'observateurs et de données transmises varie peu depuis 4 ans et celui des territoires ne semble pas être influencé car toutes les données redondantes sont éliminées (individus signalés plusieurs fois par le même observateur ou des personnes différentes).

Il en résulte que le nombre annuel de territoires différents fournit une bonne information sur la présence de l'espèce dans notre canton.

S'agissant du nombre de nicheurs, les données sur ornitho.ch permettent d'avoir également une bonne estimation en tenant compte des codes atlas.

Nombre de nicheurs d'après les relevés sur ornitho.ch de 2014 à 2017

	2014	2015	2016	2017
Nombre de nicheurs probables (dès code atlas 4)	27	29	35	21
Nombre de nicheurs certains (dès code atlas 11)	16	21	17	14



Nous pouvons constater une légère baisse des nicheriers par rapport aux précédentes années, sans pour autant affirmer qu'il s'agit d'une baisse significative.

Avec plus de 140 territoires recensés (cette valeur n'est pas exhaustive) l'espèce se porte toujours relativement bien dans notre canton.

Le chiffre des nichées certaines, 14 sur plus de 340 données transmises en 2017, paraît très faible. Cela n'est cependant pas étonnant lorsque l'on connaît les particularités comportementales de l'espèce. Posté bien en évidence durant la période de chant, elle est particulièrement discrète durant la période des nids. Il est souvent difficile de repérer les signes de nidification.

La baisse relative des effectifs constatés en 2017 n'est cependant pas suffisante pour affirmer qu'elle est significative.

3. Recensement dans le cadre du réseau agro-environnemental de Céligny

Après 4 années d'activités dans le cadre du réseau agro-environnemental (RAE) de Céligny (2013 à 2016), il a été décidé de ne pas reconduire le projet.

Ce dernier consistait à placer des nichoirs dans les milieux appropriés et à suivre l'évolution de l'espèce dans la commune et demandait un investissement trop important pour des résultats non perceptibles.

Durant 4 années consécutives, aucun des 15 nichoirs placés n'a été occupé par l'espèce cible. Plus de 80 % de ces derniers ont par contre été utilisés par des mésanges charbonnières ou bleues.

L'amélioration de la biodiversité dans la commune portera sans doute des fruits à long terme. Si l'espèce retrouve la place qui était la sienne il y a une vingtaine d'années, cela se fera probablement indépendamment de l'existence de nichoirs.

Pour illustrer ce propos, voici un aperçu de l'opportunité de l'espèce à trouver un lieu pour nicher lorsque les cavités naturelles viennent à manquer.

Florilège d'images montrant les abris trouvés ces dernières années:

1. tuyau en plastique



2. fente de mur



3. tas de bois



4. coffrage de store



5. sous une tuile



6. tuyaux de ventilation



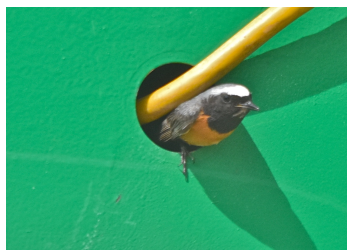
7. coffret d'arrosage



8. tuyau d'écoulement



9. orifice dans un container



10. vieille chaussure



Les cavités naturelles et les nichoirs représentent une très petite proportion des sites choisis par l'espèce, respectivement 10 et 20 % des nichées recensées.



4. Recensement du Rougequeue à front blanc dans le cadre du suivi des réseaux agro-environnementaux (RAE)

En 2017, une grande partie de la zone agricole du canton (cf. tableau) a été prospectée pour évaluer l'impact des mesures prises sur l'évolution des espèces aviaires en lien avec les espaces agricoles, dans le cadre du suivi biologique des réseaux agro-environnementaux mené par le canton de Genève. Rappelons que ces réseaux ont pour but de coordonner des surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) mises en place par les agriculteurs pour favoriser la biodiversité.

Il s'agissait d'un véritable recensement, établi selon les mêmes critères que celui de l'Atlas suisse 2013-2016, comprenant notamment 3 passages systématiques ciblés exclusivement sur la zone agricole (avec une zone tampon de 20 m).

Dans un souci de comparaison avec les années précédentes, il n'a pas été jugé opportun d'ajouter ces relevés à ceux signalés sur ornitho.ch, qui relèvent seulement d'observations ponctuelles d'un certain nombre de personnes signalant leurs contacts occasionnels.

Néanmoins, il est intéressant de mentionner le résultat de ces suivis en les comparant par exemple avec ceux du dernier Atlas des oiseaux nicheurs du canton de Genève (1998-2001):

Ces résultats montrent tout de même que l'espèce connaît une baisse sensible dans les zones agricoles genevoises.

Cette tendance ne saurait toutefois être confirmée sur l'ensemble du territoire cantonal, faute de recensements systématiques sur le reste du territoire.

Territoires recensés en 1997-2001 (Atlas) et en 2017 (RAE)

Lieu - RAE	Surface suivie (ha)	1997-2001	2017	Evolution
Arve-Lac Nord	1664	21	11	-48%
Choulex-Vandoeuvres-Cologny	671	35	40	14%
Jussy-Presinge-Puplinge	1301	25	16	-36%
Bernex	863	12	7	-42%
Champagne	2183	39	15	-62%
Bâtie	1321	14	20	43%
Céligny	402	8	3	-63%
Mandement	2511	44	16	-64%
TOTAL	10916	198	128	-35%
Densité moyenne (territoires/km2)		1.8	1.2	

5. Conclusion

L'évolution du nombre de nicheurs de rougequeue à front blanc sur le territoire genevois n'a pas subi de variations importantes durant les 4 dernières années. Les faibles différences constatées sont sans doute dues à des variations cycliques normales.

Deux méthodes de recensement différentes ont été utilisées pour établir ces résultats: l'analyse des données d'observateurs sur ornitho.ch et celle, plus ciblée, de jardins choisis pour la valeur de la biodiversité offerte.

Dans les deux cas, les valeurs de 2017 se situent légèrement en-dessous des deux précédentes années, mais supérieures à celles de 2014.

En revanche, les recensements effectués en 2017 dans le cadre des suivis agro-environnementaux (RAE) montrent tout de même une baisse sensible par rapport au précédent recensement équivalent, celui de l'Atlas des oiseaux nicheurs du canton de Genève (1998-2001). Ce recul (estimé à environ 35%) de la présence de l'espèce dans les zones agricoles genevoises, ne peut être confirmé cependant pour l'ensemble du canton, faute de recensement équivalent.

Désormais, le programme de conservation de l'espèce sera avant tout orienté sur la sensibilisation des propriétaires de jardins privés, en les encourageant à adhérer à la « Charte des jardins ».

Remerciements

Je tiens à remercier :

- la direction générale de l'agriculture et de la nature (DGAN)
- le COR pour la fabrication des nichoirs
- les propriétaires de jardins qui accueillent un nichoir et ceux qui ont adhéré à la « Charte des jardins »
- tous les observateurs qui ont transmis leurs données sur ornitho.ch

André Bossus

